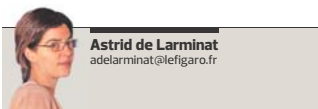




Cours à l'université Paris-Sorbonne
STEPHAN ZAUBITZER/PICTURETANK

L'université française menacée par le « tout à l'anglais »



Astrid de Larminat
adelarminat@lefigaro.fr

Jusqu'à présent, en France, les cours et travaux universitaires devaient être dispensés ou rédigés en français. Le Code de l'éducation dispose que la langue de l'enseignement supérieur est le français, sauf exceptions précises. Cela pourrait changer. Un projet de loi de la ministre de l'Enseignement supérieur, Geneviève Fioraso, présenté le 20 mars en Conseil des ministres, prévoit d'autoriser largement l'emploi des langues étrangères - entendez l'anglais - dans les facultés et grandes écoles. Deux raisons à cela : la volonté d'attirer des étudiants étrangers et le souci de se mettre aux normes internationales. Il est vrai que dans les filières scientifiques, l'anglais est devenu la *lingua franca* à laquelle les scientifiques, bon gré mal gré, ont dû se convertir pour diffuser leurs travaux dans les revues internationales.

Antoine Compagnon, docteur ès lettres, professeur au Collège de France et à Columbia University aux États-Unis, connaissant la situation de ses amis scientifiques, ne comptait pas intervenir dans ce débat. Jusqu'à ce qu'il lise le 18 mars les propos de Geneviève Fioraso : « Si nous n'autorisons pas les cours en anglais, nous n'attirerons pas les pays émergents comme la Corée du Sud et l'Inde (...). Nous nous retrouverons à cinq à discuter de Proust autour d'une table. » Là, Antoine Compagnon a vu rouge et publié une tribune dans *Libération*. Il s'insurge contre ce défaitisme contredit par les faits. Spécialiste de Proust, il sait que l'auteur de *La Recherche* est un excellent produit d'exportation. Il accuse la ministre de « nous tirer dans le dos ». Convaincu que « l'usage de la langue nationale doit être maintenu dans les cours, examens et thèses », il suggère qu'on propose plutôt aux étudiants étrangers des cours de français, le temps qu'ils s'adaptent. Même si, remarque-t-il, les élèves chinois des classes préparées du lycée Louis-Le-Grand se débrouillent parfaitement en français quand ils entrent à Polytechnique. « Les étudiants étrangers qui viennent en France doivent apprendre le français, dit-il. On ne vient pas en France pour étudier en anglais. »

Le français, langue de travail de l'ONU

Dans les filières scientifiques, il est favorable à la mise en place d'aides à la traduction et de cours d'anglais pour les doctorants. À son étonnement, sa tribune lui a valu de nombreux courriers de soutien parmi ses collègues, littéraires, philosophes, mais aussi chimistes et mathématiciens. Il rappelle au passage que l'excellence de l'école mathématique française lui a permis de conserver des publications en français et même d'écrire en français dans des revues anglaises.

Les partisans de ce projet de loi veulent faciliter la venue d'étudiants étrangers ? Rappelons que la France n'est pas à la traîne dans ce domaine. Les étudiants étrangers constituent 13% des effectifs totaux, un taux bien supérieur à celui des pays scandinaves qui ont déjà converti leurs universités à l'anglais. Comme le remarque Claire Goyer (1), présidente de la Défense de la langue française Bruxelles-Europe, c'est une manie des autorités françaises que de prendre en tout exemple sur la Suède et le Danemark. Or, la France n'est pas un pays scandinave. Ancien professeur d'anglais, grand-mère de petits Américains, peu sus-

Un projet de loi du gouvernement prévoit d'autoriser l'usage de l'anglais dans l'enseignement supérieur. Des personnalités éminentes, françaises et étrangères, dénoncent cette mesure qui met en péril l'indépendance intellectuelle de notre pays.



J. TORREGAND/DIVERGENCE

Les étudiants étrangers qui viennent en France doivent apprendre le français

ANTOINE COMPAGNON
DOCTEUR ÈS LETTRES,
PROFESSEUR AU COLLEGE DE FRANCE
ET À COLUMBIA UNIVERSITY

pecte donc d'anglophobie, Claire Goyer rappelle que le français, parlé par 220 millions de personnes, est la cinquième langue au monde, derrière le chinois, l'anglais, l'espagnol, le hindi et qu'elle est la seule de ces langues avec l'anglais qui soit présente sur les cinq continents. Deuxième langue la plus étudiée au monde, le français est encore considérée comme la langue la plus influente après l'anglais : rappelons qu'elle est la langue de travail de l'ONU et de l'Otan avec l'anglais et la langue de la Cour européenne de justice.

Si l'on veut attirer de brillants étudiants étrangers, le moindre des choses serait de leur offrir des filières d'excellence ; sinon, ils s'en iront dans les universités anglo-saxonnes. Une étude suédoise, citée par Pierre Frath, professeur des universités à Reims, spécialiste en linguistique anglaise et bilingue en allemand, montre que le passage à l'anglais fait baisser le niveau des universités, parce que ni les professeurs ni les étudiants ne sont vraiment à l'aise dans cette langue. Dans un article (2), qui fustige au passage « le conformisme moderniste des décideurs », il explique que la Suède ainsi que l'Allemagne, dont l'université s'est aussi largement convertie à l'anglais, s'inquiètent de ce que certains étudiants ne savent plus correctement écrire dans leur langue maternelle ; du moins ne savent plus tout exprimer dans leur langue : « Si l'enseignement était fait en anglais, il est à craindre que les terminologies françaises ne soient plus transmises aux jeunes générations, qui se retrouveraient rapidement dans l'incapacité de parler de leurs connaissances dans leur langue maternelle. »

« Marginalisation de la langue »

Autre cas, cité par Claire Goyer, celui de l'université française de Saïgon qui s'était mise à l'anglais pour attirer les étudiants non francophones. L'expérience fut un fiasco. La direction fit machine arrière. Beaucoup d'étudiants s'étaient tournés vers la faculté américaine de Saïgon : on préfère toujours l'original à sa copie. Claire Goyer rapporte une autre anecdote, savoureuse. L'une de ses amies belges, professeur de grammaire, conviée à la Foire du livre de Taïwan, fut invitée par des directeurs d'université à donner des cours de grammaire à leurs étudiants. Alors qu'elle suggérerait que ses cours risquaient d'être trop pointus, il lui fut répondu : « On ne veut pas parler français comme les Français moyens. On veut de l'excellence. » Les Asiatiques, semble-t-il, ne sont pas mûrs pour des cours en anglais « globish »... Or c'est bien le risque, si l'on en croit Pierre Frath qui se souvient avoir un jour assisté dans une faculté française à un cours de médecine en anglais qui se résümait à « put it on the microscope » et « take your pipette », avec l'accent français s'il vous plaît !

Il n'est donc pas du tout certain que ce projet de loi favorise l'attractivité de l'université française. En revanche, il aura à coup sûr des conséquences néfastes. Le 21 mars, l'Académie française a publié une déclaration, adoptée à l'unanimité sauf une voix, dans laquelle elle attire l'attention sur « les dangers d'une mesure qui se présente comme d'application technique alors qu'en réalité elle favorise une marginalisation de notre langue ». Cette prise de position n'a pas semblé émouvoir les partisans de cette loi. On a vite fait de considérer les défenseurs de la langue française comme des gentils utopistes, des chauvins ou des anglophobes. Ce n'est certainement pas le cas de Jean-Luc Marion, de l'Académie française, qui enseigne la philosophie (en anglais) depuis vingt ans, un trimestre par an, à l'Université de Chicago, en sus de son enseignement à la Sorbonne. Le philosophe, l'un des plus grands de sa génération, est catégorique : « Loïn d'ouvrir notre en-

seignement sur le monde international, cette décision favoriserait la disparition d'une des rares voix et cultures qui résistent encore au monolingüisme. » Il remarque que les meilleurs de ses étudiants américains comprennent, après un ou deux trimestres, que leurs progrès en philosophie exigent absolument d'apprendre le français et l'allemand, donc de venir passer un an en France. Selon lui, enseigner en anglais dans les universités françaises aboutirait à mettre la pensée française sous tutelle : « Passer à l'anglais signifie, en clair, renoncer à l'indépendance intellectuelle. Cela revient à se mettre sur le pied d'une petite université, de second rang, située dans un pays fraîchement décolonisé ou récemment libéré du totalitarisme, qui, ayant perdu toute crédibilité et créativité propre, ne peut espérer que le rôle de suppléant facultatif d'un discours maîtrisé par d'autres, en l'occurrence les États-Unis. » Les universités qui ont fait ce choix, même les meilleures, dit-il, ont perdu de leur prestige.

Il explique aussi, et c'est là le fond du problème, qu'« il y a une naïveté extraordinaire à imaginer que la langue laisse indifférent le contenu de l'enseignement. Nous ne disons pas la même chose dans les différentes langues, parce que nous ne pensons pas la même chose, ni avec les mêmes concepts. » Selon lui, si les économistes veulent absolument enseigner en anglais, c'est parce qu'ils pensent en américain, et ils pensent en américain parce que Wall Street reste leur premier, sinon unique horizon. « Ainsi se propage la pensée unique », affirme Jean-Luc Marion. Il s'étonne « qu'un gouvernement supposé de gauche favorise si ouvertement les exigences de la "globalisation", c'est-à-dire de la financiarisation de l'économie, ce rêve des gouvernements libéraux, et donc de la destruction de la vie démocratique ».

Une autre voix, venue du Japon, dénonce de façon aussi vigoureuse ce projet de loi. Akira Mizubayashi, professeur à l'Université Sophia à Tokyo, qui a raconté dans un livre magnifique, *Une langue venue d'ailleurs* (Gallimard), comment il avait appris et épousé notre langue jusqu'à devenir un écrivain de langue française, est consterné : « Lamentable ! On en est arrivé là ! La France fait un pas de plus pour s'enfoncer toujours davantage dans la révolution néolibérale. » Il déplore qu'on jette aux oubliettes le vrai but de l'enseignement qui faisait la gloire de la France : « Il me semble que c'est précisément cet enseignement - là, porteur de toute une vision de la culture - au sens non pas de repli sur soi mais de dépassement de soi - que la France se prépare à abandonner par le haut, en se conformant à l'usage de l'enseignement uniforme et uniformisant en langue anglaise. » Akira Mizubayashi rappelle que « parler le français, c'est s'approprier une vision du monde portée par cette langue, acquérir une manière de réfléchir selon les possibilités offertes par elle, forcément très différentes de celles de l'anglais ». Il affirme que si ce projet se réalisait, « l'image de la France s'étalerait aux yeux même des étrangers qui aiment notre pays. Le rayonnement culturel de la France en souffrirait de façon irréversible. »

Mais les jeux ne sont pas faits. Selon l'écrivain Frédéric Werst - qui fut l'un des premiers à se mobiliser en publiant une tribune sur lefigaro.fr -, ce projet de loi porte atteinte à la Constitution selon laquelle « la langue de la République est le français » (article 2). À l'Assemblée, Pouria Amirshahi, secrétaire national du PS, député des Français de l'étranger, a déjà fait savoir qu'il ne votera pas cette mesure. ■
(1) <http://clairgoyer.blogactiv.eu>
(2) <http://www.res-per-nomen.org/respernomen/perso/mespubs.html>